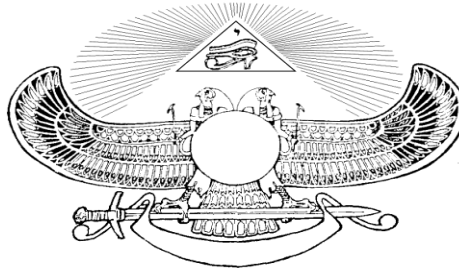


SOUVERAIN SANCTUAIRE DU BENIN

Rite Primitif
Paris 1721

Rite Primitif des
Philadelphes
Narbonne 1779



Rite de Misraïm
Venise 1788

Rite de Memphis
Montauban 1815

Le Grand Maître National

DECRET MAGISTRAL : DM-GMN- 08/2022

Du 27 mai 2022

Nous, Pierre Damien LAWSON, Très Puissant Grand Commandeur, Président du Souverain Sanctuaire du Bénin et Pays Associés, Grand Maître National de la Grande Loge Symbolique du Bénin - G. L. S. B.

- Vu la Patente constitutive du Souverain Sanctuaire du Bénin, Autorité Suprême du Rite pour le Bénin dans la Voie Masculine, en date du 03 juin 2019 E. : V. :

- Vu le décret magistral DN/01/2019 du 03 juin 2019 du SGMM, portant nomination du TSF Pierre Damien LAWSON en qualité de Président du Souverain Sanctuaire du Bénin, Très Puissant Grand Commandeur, Grand Maître National de la GLSB.

- Se référant à l'article 659 des Règlements Généraux de l'OIRAPMM en sa section 2 relative aux Hauts Grades qui institue les Grands Conseils.

- Vu les compétences dévolues au Grands Conseils des Sublimes Maître du Grand Œuvre en vertu des articles 659 et 660 des Grandes Constitutions et Règlements Généraux.

- En application de l'article 664 des Grandes Constitutions et Règlements généraux de l'Ordre International du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm :

Agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont régulièrement conférés.

Décrétons et nommons à la direction des Grands Conseils du Bénin et Pays Associés :

✓ **Sublime DAI** : T.:S.:F.: LAWSON Pierre Damien (97è)

✓ **Premier Mystagogue** : T.:S.:F.: TODOME Obed (95è)

✓ **Second Mystagogue** : T.:S.:F.: POFAGI D. Jules (95è)

La durée du mandat est de trois (03) ans et prend effet pour compter du 1er octobre 2022 E.:V.: et finit le 30 septembre 2025 E.:V.:.

En conséquence de quoi nous délivrons les présentes qui prennent effet à compter de ce jour.

Fait au Zenith de l'Ordre à Cotonou et signé de notre main.

Le 27 mai 2022 E.: V.:

LE G.M.N. – T.P.G.C.



Pierre Damien LAWSON